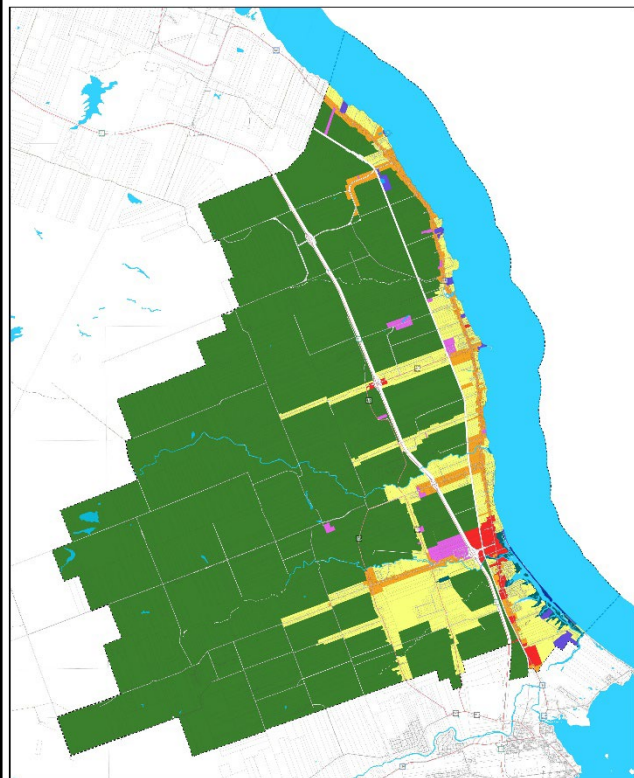


AVIS PUBLIC



PLAN MUNICIPAL DE BELLE-BAIE

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la Ville de Belle-Baie a l'intention d'adopter l'arrêté 2025-06 intitulé « Arrêté portant sur l'adoption du plan municipal de la Municipalité de Belle-Baie » pour l'ensemble de son territoire suivant la réforme provinciale.

Deux réunions pour informer le public sur le plan municipal auront lieu les :

- 18 novembre 2025 à 18 h 30 à la salle municipale Petit-Rocher située au 582, rue Principale à Belle-Baie.
- 19 novembre 2025 à 18 h 30 au club de l'âge d'or situé au 2057, route 322, secteur Robertville de Belle-Baie.

Les personnes intéressées peuvent assister à la réunion pour demander des renseignements ou faire des commentaires sur le changement proposé. Le conseil acceptera et considérera les objections ou commentaires reçus par écrit au plus tard le 22 décembre 2025 à 16 h 30. Toutes objections ou commentaires écrits peuvent être adressés au secrétaire municipal au 582, rue Principale à Belle-Baie (Petit-Rocher) E8J 1S5.